

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

Procès verbal - Mardi le 3 juillet 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE), LE 3 JUILLET 2018 À 19H02, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERGERON, MAIRE.

Sont présents : PAUL CHAMBERLAIN
LYNNE LACHAPELLE
LYNN NOËL
SYLVAIN LA FRANCE
HENRI CHAMBERLAIN

Sont absents : CRAIG GABIE (non motivée)

Secrétaire d'assemblée : PIERRE VAILLANCOURT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2018-07-160 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

ADOPTÉE

1.2 **Rapport du maire**

1.3 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2017 et du rapport du vérificateur externe
- 1.3 Période de questions
- 1.4 Ordre du jour
- 1.5 Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2018
- 1.6 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2018
- 1.7 Prélèvements bancaires
- 1.8 Registre des chèques
- 1.9 Liste des comptes fournisseurs
- 1.10 Dépenses du directeur général
- 1.11 Liste des immeubles devant être vendus pour taxes foncières et autres impositions
- 1.12 Nomination représentant à enchérir et acquérir certains immeubles, mis en vente pour défaut de paiement de taxes.
- 1.13 Autorisation de nettoyage et démolition de bâtiment accessoire sur la propriété de la municipalité
- 1.14 Embauche journalier – Saison été 2018

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2.1

3. TRANSPORT

- 3.1 Autorisation achat de détecteur de métal
- 3.2 TECQ – modification programmation de travaux
- 3.3 Appel d'offre sur invitation – pierre concassée 0-3/4" MG-20B

4. HYGIÈNE DU MILIEU

4.1

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

5.1

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1

7. LOISIRS ET CULTURE

- 7.1 Financement relatif au Fonds pour l'accessibilité pour la composante des projets de petite envergure - demande de financement

8. VARIA

8.1

9. PÉRIODE DE QUESTIONS
10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2018-07-161
1.4

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour et de la disponibilité des documents au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ par Lynn Noël, **APPUYÉ** par Sylvain La France et résolu d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les sujets suivants :

1.15 **AVIS DE MOTION ET PRESENTATION DU PROJET DE REGLEMENT 2018-016 CONCERNANT « LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX »**

ADOPTÉE

2018-07-162
1.5

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2018

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2018;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle, **APPUYÉ** par Paul Chamberlain et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2018.

ADOPTÉE

2018-07-163
1.6

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUIN 2018

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2018;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Lynn Noël et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2018.

ADOPTÉE

2018-07-164
1.7

ADOPTION PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Henri Chamberlain
Et résolu

D'adopter, tel que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour le mois de mai 2018, totalisant les montants suivants :

Salaires nets	28 406,80 \$
Remises provinciales	7 825,42 \$
Remises fédérales	2 847,60 \$
Remises du Régime de retraite	3 421,00 \$

ADOPTÉE

2018-07-165
1.8

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le registre des chèques du mois de mai 2018 totalisant un montant de 31 006,43 \$.

ADOPTÉE

2018-07-166
1.9

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS

IL EST PROPOSÉ par Henri Chamberlain
APPUYÉ par Lynne Lachapelle
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois de mai 2018 totalisant un montant de 38 500,81 \$. Incluant les redevances.

ADOPTÉE

2018-07-167
1.10

DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (189,76 \$)

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussigné, Pierre Vaillancourt, directeur général de la Municipalité de Kazabazua, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.



Pierre Vaillancourt,
Secrétaire-trésorier et directeur général

2018-07-168
1.11

LISTE DES IMMEUBLES DEVANT ÊTRE VENDUS POUR TAXES FONCIÈRES ET AUTRES IMPOSITIONS

Le secrétaire-trésorier soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 4 octobre 2018, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec;

IL EST PROPOSÉ par Lynn Noël, **APPUYÉ** par Sylvain La France et résolu,

QUE Ledit état soit et est approuvé par le Conseil et que le secrétaire-trésorier, directeur général prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-de-la-Gatineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

ADOPTÉE

2018-07-169
1.12

NOMINATION REPRÉSENTANT À ENCHÉRIR ET ACQUÉRIR CERTAINS IMMEUBLES, MIS EN VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES.

ATTENDU que la municipalité de Kazabazua peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

ATTENDU que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 2017-07-168;

ATTENDU que ce Conseil croit opportun d'autoriser le secrétaire-trésorier, directeur général ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Henri Chamberlain et résolu,

QUE Conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise le secrétaire-trésorier, directeur général Pierre Vaillancourt à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 4 octobre 2018 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

ADOPTÉE

2018-07-170
1.13

AUTORISATION DE NETTOYAGE ET DÉMOLITION DE BÂTIMENT ACCESSOIRE SUR LA PROPRIÉTÉ DE LA MUNICIPALITÉ

IL EST PROPOSÉ par Lynn Noël
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil autorise le nettoyage et la démolition du bâtiment accessoire en arrière du chalet et mandate 2 conseillers de s'occuper de ce nettoyage et du transport des matériaux de construction de cette démolition.

ADOPTÉE

2018-07-171
1.14

EMBAUCHE JOURNALIER – SAISON ÉTÉ 2018

IL EST PROPOSÉ par Lynn Noël
APPUYÉ par Henri Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil embauche M. Dennis Cretes pour la position de journalier pour la saison été 2018 aux termes tel que décrit au contrat #CTDC2018-07 et mandate le directeur général de signer pour et au nom de la municipalité ce contrat.

ADOPTÉE

2018-07-172
1.15

AVIS DE MOTION ET PRESENTATION DU PROJET DE REGLEMENT 2018-016 CONCERNANT « LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX »

Projet de Règlement numéro 2018-016 « Le traitement des élus municipaux »

Avis de motion est par la présente donné par Robert Bergeron qu'un règlement portant le numéro 2018-016 Concernant « *Le traitement des élus municipaux* », sera déposé pour adoption à une séance ultérieure.

L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture,

Le projet de règlement est déposé.

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

3. TRANSPORT

2018-07-173
3.1

AUTORISATION ACHAT DE DÉTECTEUR DE MÉTAL

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France

APPUYÉ par Henri Chamberlain

Et résolu

QUE le conseil autorise l'achat d'un détecteur de métal jusqu'à un montant maximal de 600 \$ excluants les taxes applicables.

ADOPTÉE

2018-07-174
3.2

TECQ – MODIFICATION PROGRAMMATION DE TRAVAUX

ATTENDU QUE La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ par Henri Chamberlain, **APPUYÉ** par Lynn Noël et résolu,

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total

de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);

- la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE

2018-07-175
3.3

APPEL D'OFFRE SUR INVITATION – PIERRE CONCASSÉE 0-3/4" MG-20B

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de la modification de programmation de travaux pour le chemin Martindale et le chemin Mulligan Ferry de la T.E.C.Q. 2014-2018;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Henri Chamberlain, **APPUYÉ** par Lynn Noël et résolu,

QUE le conseil mandate l'administration général de publier un appel d'offre sur invitation pour l'achat de pierre concassée 0-3/4" MG-20B nécessaire pour le chemin Martindale et le chemin Mulligan Ferry,

DE PLUS, le conseil autorise les travaux nécessaires à la modification de la programmation de travaux T.E.C.Q. tel que le cassage de roches, profilage des faussés et contracté les camionneurs nécessaires pour le transport de la pierre concassée.

ADOPTÉE

4. HYGIÈNE DU MILIEU

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7. LOISIRS ET CULTURE

2018-07-176
7.1

FINANCEMENT RELATIF AU FONDS POUR L'ACCESSIBILITE POUR LA COMPOSANTE DES PROJETS DE PETITE ENVERGURE - DEMANDE DE FINANCEMENT

IL EST PROPOSÉ par Lynn Noël
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil mandate le directeur général de présenter et de signer pour et au nom de la municipalité une demande de financement relatif au fonds pour l'accessibilité pour la composante des projets de petite envergure pour la rénovation et l'agrandissement des chambres de bains au centre communautaire accessible de l'intérieur et de l'extérieur, le fond maximal est de 100 000 \$ qui représente une contribution de 35 % de la part de la municipalité.

ADOPTÉE

8. VARIA

9.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-07-177
10.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

QUE l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée à 19h54.

ADOPTÉE

Président

Secrétaire



Robert Bergeron,
Maire

Pierre Vaillancourt, DMA
Directeur général / Secrétaire-Trésorier

« Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».